

DAC - BOITE 165
RELIGIOSE

165.1/1 - Religiose - Suore di Carità in St. Hyacinthe (1911)

19.6.1911, Sbarretti à Stagni: transmet:

doc. 1...27.4.1911: sr Davignon (première ass. gén.) et deux autres soeurs [sr St-Paul (troisième ass. gén.) et sr Mongeau, (quatrième ass. gén.)] (Hôtel-Dieu de St-Hyacinthe) à Vives y Tuto (card., préf. de la Congrégation des Religieux): rapport au sujet de plusieurs questions concernant l'aumônier de l'Hôtel-Dieu

3.7.1911, Stagni à Rouleau, Raymond (op, Ottawa): transmet le rapport et demande son opinion

1.8.1911, Rouleau à Stagni: présente son rapport, résultat de ses enquêtes [au verso, annotation de Stagni: le rapport a été remis en mains propres par Rouleau le 29.8.1911]; annexe:

doc. 1...25.9.1911, Guertin (év. de Manchester, É-U.) à sr Davignon (sup. gén. [sic] Hôtel-Dieu de St-Hyacinthe): sur le règlement de l'Hôtel-Dieu

doc. 2...22.7.1911, sr St-Paul (secr. gén. Hôtel-Dieu, St-Hyacinthe) à Rouleau: donne des renseignements sur la question

doc. 3...25.7.1911, sr St-Paul à Rouleau: même sujet; contre la séparation des soeurs et des professes

doc. 4...26.7.1911, sr Davignon (ass. gén. Hôtel-Dieu) à Rouleau: renseignements

4.9.1911, Stagni à Vives y Tuto . transmet le rapport de Rouleau avec les pièces annexées

4.9.1911, Stagni à [sr Carpentier] (sup. gén. des Soeurs de la Charité de l'Hôtel-Dieu, St-Hyacinthe): demande des exemplaires des constitutions de l'ordre

6.9.1911, Carpentier à Stagni: transmet les exemplaires

27.9.1911, Stagni: aide-mémoire: sr Bosquet (dépositaire [économe?] de l'Hôtel-Dieu de St-Hyacinthe), venue à la DAC, a rendu le témoignage suivant à Rouleau:

doc. 1...témoignage de sr Bosquet recueillie par Rouleau au sujet des constitutions de l'ordre

doc. 2...annotation anonyme au sujet des constitutions

165.1/2 - (segue)

9.1.1912, Vives y Tuto à Stagni: décision de la Congrégation des Religieux (3.1.1912): réformer les constitutions de l'Institut au sujet du confesseur et bâtir une résidence séparée pour celui-ci; possibilité de déléguer l'affaire à un visiteur

28.1.1912, Stagni à Bernard: informe de la décision de Vives y Tuto; propose Rouleau en tant que visiteur

30.1.1912, Bernard à Stagni: accuse réception et approuve le choix de Rouleau

1.2.1912, Stagni à Rouleau: décret de nomination en tant que visiteur

3.4.1912, Stagni à sr [Carpentier]: annonce la visite de Rouleau

6.4.1912, sr Carpentier à Stagni: accuse réception

9.5.1912, Stagni à sr Carpentier: accepte sa démission; annexe:
doc. 1...5.5.1912: Stagni: décret de démission de sr Carpentier avec directives pour l'élection de la nouvelle supérieure et pour la modification des constitutions

9.5.1912, Stagni à Bernard: transmet copie du décret de démission de sr Carpentier

13.5.1912, sr Carpentier à Stagni: accuse réception du décret; demande de dispenser les soeurs du Keewatin des prochaines élections

16.5.1912, Stagni à sr Carpentier: prêt à les dispenser, mais faut quand même les avertir

12.5.1912, Bernard à Stagni: craint que la démission de sr Carpentier, exigée plusieurs fois par celle-ci, puisse être interprétée comme un soutien à la protestation des trois soeurs [voir supra]

22.5.1912, Stagni à Bernard: est déçu du fait que celui-ci ne peut pas présider les élections de la supérieure; la tâche est confiée à Rouleau

22.5.1912, Stagni [aux srs de l'Hôtel-Dieu de St-Hyacinthe]: décret: défend la réélection d'une des soeurs qui ont occupé le poste de supérieure pendant les deux dernières administrations

23.5.1912, Bernard à Stagni: télégramme; annonce son arrivée à St-Hyacinthe

26.5.1912, Rouleau à Stagni: tableau des résultats des élections; sr Carpentier [l'autre soeur en lice est sr Davignon] et sr Chartier (première ass.) ont été élues, mais faisaient partie de la dernière administration; elles peuvent être considérées comme postulées [plébiscitées]

28.5.1912, Stagni [aux Soeurs de l'Hôtel-Dieu de St-Hyacinthe]: décret: ratifie le résultat des élections: ayant obtenu les deux-tiers des voix, sr Carpentier et sr Chartier sont considérées comme postulées [plébiscitées] et donc leur élection est valide; les autres soeurs ass. élues sont sr Tanguay, sr St-Jacques et sr St-Pierre-d'Alcantara

28.5.1912, Stagni à Rouleau: transmet le décret

14.6.1912, Rouleau à Stagni: rapport sur ses démarches auprès de l'Hôtel-Dieu; opinion au sujet des changements; plan de l'institut; annexe:
doc. 1...28.5.1912, sr Carpentier à Stagni: au nom d'autres soeurs, demande trois modifications de la règle de leur institut

doc. 2...30.5.1912, Bernard à sr Carpentier: approuve l'affiliation à l'Institut des Soeurs de Charité de l'Hôtel-Dieu des Petites Soeurs de l'Hôtel-Dieu, soeurs auxiliaires [avec fonction de garde-malades]

21.6.1912, Stagni à Bernard: au sujet des garde-malades, suggère d'en faire approuver le règlement dans tous les diocèses où se trouvent les Soeurs de la Charité de St-Hyacinthe

21.6.1912, Stagni à sr Carpentier: transmet un document officiel; ajoute privément que c'est une erreur très grave d'abuser des droits conférés par une charte civile pour administrer une communauté religieuse; annexe:
doc. 1...21.6.1912, Stagni: ses décisions au sujet de la discipline à l'Hôtel-Dieu de St-Hyacinthe, d'après les renseignements fournis par Rouleau: 28.6.1912, Bernard à Stagni: répond à la lettre de celui-ci du 21.6.1912; donnera suite au dossier

28.6.1912, Stagni à Vives y Tuto: son rapport sur l'établissement du dossier; annexe plusieurs pièces [voir supra]

29.6.1912, sr Carpentier à Stagni: opinion au sujet des décisions de celui-ci

1.7.1912, Stagni à sr Carpentier: réponse

[date du timbre, 17.11.1912], Soeurs de la Charité de l'Hôtel-Dieu de St-Hyacinthe à Stagni: annoncent la mort (15.11.1912) de sr Dina Carpentier (sup. gén.)

18.11.1912, Stagni à sr Chartier (première ass.): condoléances

18.11.1912, Bernard à Stagni: demande s'il a des directives à donner après la mort de sr Carpentier

25.11.1912, Stagni à Bernard: la réponse de Rome n'étant pas encore arrivée, c'est mieux de remettre autant que possible la convocation du chapitre

12.4.1912 [document remis par Rouleau le 25.11.1912], sr Bousquet (économe, Hôtel-Dieu, St-Hyacinthe): tableau des finances de l'Institut

24.11.1912, Soeurs de l'Hôtel-Dieu [Soeurs Grises] de St-Hyacinthe à Stagni: remercient des condoléances

5.11 [recte 12].1912, sr Chartier à Stagni: les élections sont fixées au 14.2.1913; demande précision sur l'interprétation d'une des règles

7.12.1912, Stagni à sr Chartier: donne des instructions

7.12.1912, Sinnott à Rouleau: transmet copie de la lettre de sr Chartier du 5.12.1912

11.12.1912, sr Chartier à Stagni: accuse réception de la lettre d'instructions

11.12.1912, Rouleau à Stagni: accuse réception de la copie de la lettre de sr Chartier du 5.12.1912; annexe:

doc. 1...6.12.1912, Rouleau à sr Chartier: instructions aux soeurs

doc. 2...14.12.1912, Rouleau à sr St-Pierre-d'Alcantara: instructions

165.1/3 - (segue) (1913-1914)

14.1.1913, Stagni à Bernard: la question n'est pas encore réglée; demande si une nouvelle intervention de sa part ne serait pas nécessaire

30.12.1913, Vives y Tuto à Stagni: a reçu le rapport de celui-ci; approuve la fusion des deux instituts, les démarches sur la résidence de l'aumônier et la validité de la profession des trois soeurs et décide que Stagni demeurera visiteur apostolique afin de réorganiser l'Institut

9.2.1913, Stagni à la sup. gén. [vacante] de l'Hôtel-Dieu, St-Hyacinthe: au sujet des décisions de la Congrégation des Religieux [3 copies]

9.2.1913, Stagni: décret de fusion de l'Institut des Petites Soeurs de la Charité de l'Hôtel-Dieu de St-Hyacinthe (dites Petites Soeurs de l'Hôtel-Dieu) avec l'Institut des Soeurs de la Charité de l'Hôtel-Dieu [2 copies]

15.1.1913, Bernard à Stagni: à l'Hôtel-Dieu on va se préparer aux élections; parmi les capitulantes [les candidates] il y a aussi l'ancienne sup., sr Davignon; suggère d'envoyer Rouleau de nouveau pour contrôler les événements

19.1.1913, Stagni à Bernard: veut intervenir au dernier moment avec un décret réglant les élections comme il l'a fait en 1912

19.1.1913, Stagni à sr Chartier: demande les noms des capitulantes

21.1.1913, sr Chartier à Stagni: envoie la liste

24.1.1913, Stagni à Rouleau: transmet la liste

9.2.1913, Stagni à Rouleau: prorogation de la faculté de visiteur apostolique

9.2.1913, Stagni à Rouleau: autorisation de confirmer les élections après entente avec Bernard

9.2.1913, Stagni: décret: aucune soeur faisant partie des deux administrations précédentes ne peut être élue à moins d'obtenir la quasi-unanimité des suffrages

9.2.1913, Stagni à sr Chartier: annonce la visite de Rouleau le jour avant les élections; apportera des documents

11.2.1913, sr Chartier à Stagni: accuse réception

19.2.1913, Stagni: décret: confirmation des résultats des élections [voir infra] [2 copies]

19.2.1913, Rouleau à Stagni: annonce les résultats: sr St-Pierre-d'Alcantara a été élue supérieure; quelques observations sur les Petites Soeurs de l'Hôtel-Dieu

[annotation de la DAC: environ le 10.2.1913]: sr Chartier à Rouleau: sur la profession de sr St-Stanislas et sr Lanctôt (Hôtel-Dieu, St-Hyacinthe) et sr Baker (Petites Soeurs de l'Hôtel-Dieu)

21.2.1913, Stagni: décret: confirme la validité de la profession de sr St-Stanislas et de sr Lanctôt [2 copies]

13.3.1913 [remis à la DAC par Rouleau le 26.3.1913], sr St-Pierre-d'Alcantara à Stagni: demande de communiquer à la Congrégation des Religieux des points à ratifier au sujet de l'affiliation des Petites Soeurs de l'Hôtel-Dieu

19.4.1913, sr St-Pierre-d'Alcantara à Stagni: quelques dispositions à ajouter aux constitutions

30.4.1913, Rouleau à Stagni: son rapport; résumé des événements au cours des élections; modifications requises par les soeurs

10.3.1913, Stagni à Vives y Tuto: son rapport sur l'affaire avec des pièces annexées [voir supra]

s.d. [remis à la DAC par Rouleau le 10.4.1914], comptes rendus annuels de la Caisse de la Communauté de l'Hôtel-Dieu de St-Hyacinthe 1911-1912-1913 et compte rendus annuels de la Caisse des Oeuvres de l'Hôtel-Dieu de St-Hyacinthe 1911-1912-1913

165.1/4 - (segue) (1915-1917)

5.2.1915, Turchi, Adolfo (secr., S.C. des Religieux) à Stagni: les Constitutions des Soeurs de l'Hôtel-Dieu de St-Hyacinthe ne sont pas parvenues à Rome

2.3.1915, Stagni à Rouleau: demande les Constitutions

22.3.1915, Stagni: a examiné les Constitutions avec Rouleau: suivi de:
doc. 1...22.3.1915, Rouleau à sr St-Pierre-d'Alcantara: au sujet des Constitutions

[enreg. 14.4.1915], Rouleau à Stagni: rapport; suivi de:
doc. 1...liste des modifications à faire dans les constitutions des Soeurs de la Charité de l'Hôtel-Dieu de St-Hyacinthe
doc. 2...Règlement en ce qui concerne les soins à donner aux malades
15.4.1915, Stagni à Turchi: rapport (avec documents)
26.5.1915, Turchi à Stagni: demande 8 exemplaires (imprimés) de chaque document
10.7.1915, Rouleau à Stagni: envoie 8 exemplaires des Constitutions: suivi de:
doc. 1...liste des modifications à faire dans les Constitutions des Soeurs de la Charité de l'Hôtel-Dieu de St-Hyacinthe
doc. 2...Règlement en ce qui concerne les soins à donner aux malades
31.7.1915, Stagni à Turchi: transmet les 8 exemplaires
13.7.1916, sr St-Pierre-d'Alcantara à Stagni: Bernard n'a pas encore été chargé officiellement de la communauté de l'Hôtel-Dieu de St-Hyacinthe
16.7.1916, Stagni à Bernard: demande renseignement
s.d. [1917?], Benaglia, G. (S.C. des Religieux) à Stagni: lui transmet un rescrit
17.3.1917, Tonti (card., préf. S.C. des Religieux) à Stagni: décret sur les modifications des Constitutions des Soeurs de l'Hôtel-Dieu de St-Hyacinthe (2 copies)
17.5.1917, Stagni à Bernard: décret de la S.C. des Religieux
4.3.1917, Tonti: décret de la S.C. des Religieux
17.5.1917, Stagni à sr St-Pierre-d'Alcantara: décret de la S.C. des Religieux
27.5.1917, Bernard à Stagni: ne peut pas donner suite aux dispositions de la S.C. des Religieux, puisqu'il doit partir pour la visite pastorale; n'aime pas la décision de la S.C. des Religieux
8.6.1917, Stagni à Bernard: comprend l'embarras de celui-ci
22.5.1917, sr St-Pierre-d'Alcantara à Stagni: accuse réception et le remercie
29.5.1917, Stagni à sr St-Pierre-d'Alcantara: au sujet d'un erreur dans le décret
5.6.1917, sr St-Pierre d'Alcantara à Stagni: le remercie
30.5.1917, Stagni à Turchi: erreur dans le texte du décret
14.6.1917, sr St-Pierre-d'Alcantara à Rouleau: demande des renseignements au sujet du décret
29.6.1917, Stagni à sr St-Pierre-d'Alcantara: renseignements
9.7.1917, sr St-Pierre d'Alcantara à Stagni: le remercie
4.8.1917, Turchi à Stagni: le remercie
30.8.1917, Stagni à Bernard: la visite apostolique des Soeurs est terminée
30.8.1917, Stagni à sr St-Pierre-d'Alcantara: même sujet
31.8.1917, Bernard à Stagni: le remercie
8.9.1917, sr St-Pierre-d'Alcantara à Stagni: le remercie

6.12.1917, sr St-Pierre d'Alcantara à Stagni: le remercie [le 12.12.1917, Stagni note avoir envoyé ses condoléances pour l'incendie de l'Hôtel-Dieu]

165.2 - Religiose - Riunione delle diverse congregazioni di Suore Grigie (1913-1915)

9.1.1913, Lecoq à Stagni: projet de réunir toutes les maisons des Soeurs de la Charité (Soeurs Grises) comme le souhaite le cardinal protecteur de la congrégation

9.10.1914, Lecoq à Stagni: même sujet

14.10.1914, Stagni à Lecoq: tâche très difficile; commencer par l'évêque de Nicolet

21.11.1914, Lecoq à Stagni: transmet:

doc. 1...18.11.1914: Bruneault à Lecoq: ne peut pas l'aider

24.11.1914, Stagni à Lecoq: craint qu'il soit trop tôt

22.1.1915, Lecoq à Stagni: avait demandé l'opinion de Merry del Val, dont il annexe la réponse:

doc. 1...4.1.1915, Merry del Val à Lecoq: conseille l'union mais avec prudence

11.3.1915, Lecoq à Stagni: a décidé de renvoyer le projet

165.3 - Religiose - Suor M. Edward, Superiora delle Suore di S. Anna in Lachine (Qué.) (1913-16)

22.7.1913, sr M. Edward (Soeurs de Ste-Anne de Lachine) à Stagni: accusations contre ses supérieures, sr M. Anastasie (sup. gén.) et sr Mélanie (ass. gén.), qui demeurent en poste depuis longtemps et qui ont favorisé des soeurs provenant de leur village, St-Jacques-de-l'Achigan, Qué.; lui ont causé plusieurs vexations

13.8.1913, Stagni à Bruchési: lettre personnelle; recommande le cas de sr M. Edward

17.8.1913, Bruchési à Stagni: les protestations de sr M. Edward ne sont pas fondées

s.d. [d'après Sinnott, la date du timbre est du 18.12.1913], sr M. Edward à Stagni: a parlé avec Bruchési

21.7.1916, sr M. Edward à Stagni: demande une rencontre

22.7.1916, sr M. Edward à Stagni: son adresse

31.7.1916, sr Marie-Mélanie (sup. gén., Soeurs de Ste-Anne de Lachine) à Stagni: le cas de sr M. Edward

29.7.1917, sr M. Edward à Stagni: demande de le voir

21.8.1916, Stagni: sr M. Edward s'est présentée à la DAC avec une autre sr; sr M. Edward lui a confié un billet signé par Lady Jetté

22.8.1916, Stagni à sr Marie-Mélanie: la visite et le cas de sr M. Edward

30.8.1916, sr M. Edward à Stagni: son cas; suivi de:

doc. 1...30.8.1916, sr M. Edward à Stagni: son cas

30.8.1916, sr Marie-Mélanie à Stagni: le cas de sr M. Edward

[d'après Sinnott, la date du timbre est 6.9.1916], sr M. Edward à Stagni: son cas

7.9.1916, Stagni à sr M. Edward: le cas de celle-ci

7.9.1916, Stagni à sr Marie-Mélanie: le cas de sr M. Edward

[d'après Sinnott, la date du timbre est 20.9.1916], sr M. Edward à Stagni: son cas

25.9.1916, Stagni à sr M. Edward: le cas de celle-ci

17.12.1916, sr M. Edward à Stagni: le remercie

19.12.1916, Stagni à sr M. Edward: bénédiction

165.4 - Religiose - Suore Ospitaliere di S. Giuseppe dello "Hôtel-Dieu" in Windsor (Ont.) (1913-14/1916-17)

4.3.1913, Sbarretti (secr. de la Congrégation des Religieux) à Stagni: transmet:

doc. 1...25.1.1913, sr Guérin (maîtresse de Novices, Hôtel-Dieu de Saint-Joseph, Windsor) et trois autres soeurs [il s'agit de sr Janisse (économe, Hôtel-Dieu de Windsor), sr Belleperche (secr., Hôtel-Dieu de Windsor) et sr Marie de la Ferre (Hôtel-Dieu, Windsor)] à Vives y Tuto: réclamation contre Fallon qui veut avoir le droit de confirmer les résultats des élections et de chasser sr Lamoureux; en réalité, il s'agit d'une question de race et de langue; annexe:

doc. 1...18.9.1912, Fallon à sr Guérin: contre sr Lamoureux, rapportée comme cause des troubles au couvent par Archinger, James (Allemand, sup. ofm, Chatham, Ont.) délégué en tant que président des élections

doc. 2...19.9.1912, sr Guérin à Fallon: parfaite innocence de sr Lamoureux

doc. 3...28.9.1912, Fallon à sr Guérin: sr Lamoureux doit sortir de son diocèse

28.4.1913, Stagni à Sbarretti: remet le dossier; son opinion est en faveur de Fallon; tel que constaté dans les archives de la DAC, sr Lamoureux a créé des troubles déjà sous McEvay et Meunier (adm. de London); la question de la nationalité est un prétexte

9.6.1913, Cherubini, Francesco (sous-secr. de la Congrégation des Religieux) à Stagni: la Congrégation des Religieux remet le dossier à Stagni avec faculté de prendre les décisions opportunes

29.6.1913, Sinnott à Stagni (Prince Albert): espère que Stagni approuve la lettre qu'il a adressée à Sbarretti; annexe [transmet aussi d'autres pièces à divers sujets [qui manquent]: une adresse de 66 ptres de London à De Lai; quelques lettres de Lecoq au sujet de son enquête sur les Chanoinesses Régulières; la lettre de Ciofini, Tommaso, ptre]:

doc. 1...29.6.1913, Sinnott à Sbarretti: écrit de sa propre initiative sans mandat de Stagni; une décision de la DAC au sujet de sr Lamoureux pourrait susciter le mécontentement des Canadiens français envers le Délégué Apostolique; rappelle la démarche de Bruchési à l'occasion d'une tentative précédente d'éloigner sr Lamoureux de Windsor; la Congrégation des Religieux est un organisme lointain et super partes et donc beaucoup plus apte à prendre une décision sans créer de troubles; de plus, Fallon va se rendre à Rome et la Congrégation pourra aisément l'interroger à ce sujet; annexe:

doc. 2...3.9.1909: Bruchési à Sbarretti: soutient sr Lamoureux contre Meunier qui entend la renvoyer à Montréal

7.7.1913, Stagni à Sbarretti: est d'accord avec la lettre de Sinnott; a refusé de se mêler de cette question en 1912 lorsque le père Albert (gardien ofmcap, Ottawa) lui avait présenté le recours des soeurs; convaincu de l'insuccès d'une action de sa part, il leur avait conseillé de s'adresser à Rome

23.7.1913, Cagiano de Azevedo, Ottavio (card., pro-préf. de la S.C. des Religieux): la Congrégation a décidé que sr Lamoureux doit sortir de l'Hôtel-Dieu de Windsor non pas comme punition mais comme mesure de prudence

21.8.1913, Stagni à la sup. de l'Hôtel-Dieu de Windsor: transmet le décret, l'Hôtel-Dieu doit payer une pension à sr Lamoureux

29.8.1913, sr Guérin à Stagni: accuse réception; sr Lamoureux s'est rendue à Montréal

2.9.1913, sr Lamoureux à Stagni: contre les trois soeurs irlandaises de l'Hôtel-Dieu de Windsor; demande la protection du Délégué apostolique; est prête à rentrer en cas de nécessité

6.9.1913, Stagni à Cagiano de Azevedo: a exécuté l'ordre de la Congrégation

12.1.1914, sr Guérin à Stagni: malgré l'éloignement de sr Lamoureux, Fallon n'a pas fait la visite de l'Hôtel-Dieu ni fait de démarches pour assurer l'élection de la supérieure; demande une enquête de la DAC; annexe:

doc. 1...18.9.1912, Fallon à sr Guérin: [voir [supra](#)]

doc. 2...19.9.1912, sr Guérin à Fallon: [voir [supra](#)]

doc. 3...28.9.1912, Fallon à sr Guérin: [voir [supra](#)]

doc. 4...25.1.1912, sr Guérin et autres soeurs à Vives y Tuto: [voir [supra](#)]

doc. 5...24.11.1913, sr Guérin à Fallon: sollicite l'élection de la supérieure

doc. 6...29.11.1913, Fallon à sr Guérin: demande si ce qu'il voulait a été fait

doc. 7...2.12.1913, sr Guérin à Fallon: sr Lamoureux est partie

doc. 8...7.12.1913, Fallon à sr Guérin: demande une précision sur le décret

doc. 9...9.12.1913, sr Guérin à Fallon: réponse; croyait que celui-ci avait pris connaissance du décret pendant son séjour romain

18.1.1913, Stagni à Fallon: résume l'affaire; assume toute la responsabilité du fait qu'il n'a pas été renseigné; était sûr qu'il avait appris la décision à Rome; il faut que l'élection de la sup. ait lieu le plus tôt possible

21.1.1913, Fallon à Stagni: la situation de l'Hôtel-Dieu est très grave, le couvent étant divisé en deux factions; rappelle les événements passés, sa visite de 2.1911 et l'échec des élections dirigées par Archinger; à Rome, Sbarretti lui a montré le recours de sr Guérin à la S.C. des Religieux; a dressé un contre-mémoire après que la décision de la Congrégation ait été prise; annexe:

doc. 1...28.7.1913, Fallon à Sbarretti: commentaires sur le recours de sr Guérin; nie que son attitude soit influencée par la question ethnique; la communauté est dégénérée; Archinger jugea impossible d'y tenir des élections; sr Guérin en est arrivée au point de transpercer la photo de McEvay; deux soeurs ont soulevé des problèmes de moeurs graves; trois soeurs anglaises voulaient sortir; en tout cas, conseille la fermeture de l'Hôtel-Dieu et la dispersion des soeurs dans d'autres maisons;

doc. 2...25.1.1913, sr Guérin et d'autres soeurs à Vives y Tuto: copie du recours [voir [supra](#)] avec commentaire

25.1.1914, Stagni à Fallon: chercher à remédier à la situation; suggère de désigner un ptre en tant que son représentant afin de diriger la retraite spirituelle et les élections qui seraient suivies par une période de contrôle

26.1.1911 [recte 1914], Fallon à Stagni: est d'accord

3.3.1914, sr Guérin (sup. intérimaire) à Stagni: le délégué de Fallon pour la gestion des élections est Brick [recte Brück, William H. (cssr)]; accuse celui-ci d'avoir fait en sorte que, sur l'instigation de Fallon, une soeur de Kingston [sr Power], étrangère à la communauté, obtienne des voix; la majorité des soeurs ne veulent pas de cette soeur irlandaise; pour la paix de l'Hôtel-Dieu demande que la partie irlandaise en sorte

6.3.1914, Stagni à sr Guérin: demande de prouver ses accusations; demande aussi des précisions sur les règles et le résultat des élections

5.3.1914, sr Brosseau (sup. Hôtel-Dieu de Mtl) à Stagni: soutient la requête de sr Guérin

10.3.1914, sr Guérin à Stagni: donne les précisions requises et le résultat: 3 voix pour sr Power de Kingston, 3 voix pour sr Guérin, 1 pour sr Belleperche

15.3.1914, Stagni à sr Guérin: demande des renseignements supplémentaires

15.3.1914, Stagni à Fallon: demande des renseignements sur les élections

14.3.1914, Fallon à Stagni: extrait de la lettre; transmettra un rapport

21.3.1914, sr Guérin à Stagni: encore sur les règles de la communauté au sujet de l'admission d'une soeur provenant d'un autre institut

24.3.1914, Fallon à Stagni: s'est rendu à Kingston; avec le consentement de Spratt, a trouvé une soeur qui puisse remplir les fonctions de sup. à Windsor; sr St-Charles (Hôtel-Dieu, Kingston) est un bon sujet

25.3.1914, Fallon à Stagni: transmet le rapport de Brück; dans le but d'éviter des questions ethniques, a encore choisi un Allemand comme Archinger:

doc. 1...4.3.1914: Brück à Fallon: l'Hôtel-Dieu est bouleversé par des divisions ethniques; les francophones sont encouragées par l'Hôtel-Dieu de Montréal; mauvaises conditions de l'hôpital

25.3.1913 [recte 1914], père Albert (ofm, Marlboro, Mass.) à Stagni: démarche pour régler les questions des Hôtels-Dieu de Windsor et de Campbellton; craint l'opposition de Fallon

27.3.1914, père Albert à Stagni: encore des suggestions

31.3.1914, Stagni à Fallon: critiques du scrutin; pas favorable à la nomination de sr St-Charles pour des raisons d'opportunité; s'adresser à la Congrégation des Religieux qui peut désigner la supérieure et la maîtresse des novices de l'extérieur

1.4.1914, Stagni au père Albert: critique la conduite des soeurs de l'Hôtel-Dieu de Windsor

7.6.1914, sr Lamoureux à Stagni: salutations

20.7.1914, Bonzano, Giovanni (dél. ap. É.-U.) à Stagni: remet un rescrit transmis par erreur à Washington:

doc. 1...27.6.1914, Cagiano de Azevedo (préf. Congrégation des Religieux): sur la demande de Fallon, donne faculté à Stagni de nommer sr St-Charles (provenant de la communauté de Kingston) en tant que supérieure et sr Belleperche en tant que maîtresse des novices de l'Hôtel-Dieu de Windsor

doc. 2 [sur l'endos]...11.8.1914, Stagni: nomination des soeurs ad triennium

doc. 3...4.7.1914, Cajazzo, Enrico à Bonzano [recte Stagni]: transmet le rescrit

24.7.1914, Stagni à Spratt: demande son opinion sur les qualités de sr St-Charles et sur la nomination de celle-ci

24.7.1914, Stagni à Bonzano: le remercie

[d'après Sinnott, la date sur l'enveloppe est du 25.7.1914], Spratt à Stagni: renseignements sur sr St-Charles, dont le nom est O'Connor: Irlandaise, ne parle pas français; très dure avec un esprit mondain

28.7.1914, Stagni à Fallon: hésite à désigner sr St-Charles à cause des renseignements fournis par Spratt; est prêt à changer de personne

8.8.1914, Fallon (Minneapolis) à Stagni: soutient sr St-Charles

11.8.1914, Stagni à Fallon: transmet:

doc. 1...11.8.1914, Stagni: nomination de sr St-Charles et de sr Belleperche [voir supra] en tant que supérieure et maîtresse des novices

13.8.1914, Fallon (Minneapolis) à Stagni: accuse réception

30.8.1914, Stagni à Fallon: au sujet de l'impôt pour Rome

1.9.1914, Fallon à Stagni: envoie chèque

4.9.1914, Stagni à Fallon: accuse réception

4.9.1914, Stagni à Turchi: rapport

8.2.1916, sr St-Charles à Stagni: au sujet d'une visite de celui-ci

17.2.1916, Stagni: rapport sur sa visite

15.3.1916, Fallon à Stagni: demande copie du rapport de celui-ci

18.3.1916, Stagni à Fallon: lui envoie copie

20.3.1916, Fallon à Stagni: accuse réception

2.6.1916, sr Julienne (Hôtel-Dieu de Windsor) à Stagni: sr St-Charles est très malade et ne peut pas diriger la communauté

25.4.1917, Fallon à Stagni: au sujet de la réélection de sr St-Charles; situation de la communauté; suggère d'en disperser les membres parmi les autres maisons de son ordre

5.6.1917, Stagni à Fallon: au sujet de la réélection de sr St-Charles et de la situation de la communauté de l'Hôtel-Dieu de Windsor

21.5.1917, sr St-Charles à Stagni [avec annotations de celui-ci]: sa situation

28.5.1917, Stagni à sr St-Charles: demande s'il peut montrer sa lettre à Fallon

8.5.1917, Turchi à Stagni: lui transmet:

doc. 1...29.4.1917, sr Lamoureux à Benoît XV: situation de la communauté de Windsor; demande l'érection d'un diocèse canadien-français dans le comté d'Essex; demande de rentrer à Windsor

19.6.1917, Stagni à Turchi: sur le recours de sr Lamoureux [le dél.ap. est très critique au sujet de celle-ci]

31.5.1917, sr St-Charles à Stagni: celui-ci peut montrer sa lettre à Fallon

7.6.1917, Fallon à Stagni: au sujet de la communauté de Windsor et des élections

1.7.1917, Fallon à Stagni: sr Belleperche a été choisie comme sup. de la communauté de Windsor

165.5 - Religiose - Suor St. Romuald (Marie Labbé), delle Suore di Nostra Signora in Montreal (1914-1917)

17.11.1914, sr St-Romuald (Soeurs de Notre-Dame, Montréal): son cas; suivi de:

doc. 1...27.3.1914, Sbarretti (secr., S.C. des religieux) à Bruchési: le cas de sr St-Romuald

doc. 2...14.4.1914, Roy, Émile (VG, Montréal) à Labbé, Marie (sr St-Romuald): la S.C. des Religieux a rejeté son recours

doc. 3...31.7.1914, Lugari, M. (Rome) à Décarie, R. (curé de St-Henri, Montréal): au sujet du cas de sr St-Romuald

22.11.1914, Stagni à sr St-Romuald: a transmis copie sa lettre à la S.C. des Religieux

22.11.1914, Stagni à Cagiano de Azevedo: le cas de sr St-Romuald

2.12.1914, sr St-Romuald à Stagni: son cas; suivi de:

doc. 1...1914, sr St-Romuald au Saint-Père: recours

7.12.1914, Stagni à sr St-Romuald: ne peut rien faire

18.1.1915, Turchi à Stagni: la S.C. des Religieux le charge de l'affaire

13.2.1915, Stagni à Bruchési: décision de la S.C. des Religieux

18.2.1915, Bruchési à Stagni: le cas de sr St-Romuald; suivi de:

doc. 1...23.1.1914, Bruchési à Sbarretti: le cas de sr St-Romuald

doc. 2...31.8.1911, sr St-Romuald à Pie X: demande dispense des voeux simples

doc. 3...27.3.1914, Sbarretti à Bruchési: le cas de sr St-Romuald

24.2.1915, Stagni à Bruchési: le cas de sr St-Romuald

1.3.1915, Bruchési à Stagni: le cas de sr St-Romuald; suivi de:

doc. 1...1.3.1915, Bruchési à Stagni: le cas de sr St-Romuald

doc. 2...1.3.1915, sr Ste-Cornélie (ass. gén., Soeurs de Notre-Dame, Montréal) à Bruchési: le cas de sr St-Romuald

2.3.1915, Stagni à Bruchési: accuse réception

14.3.1915, Rouleau à Stagni: le cas de sr St-Romuald

30.3.1915, Stagni à Turchi: rapport avec documents

9.6.1915, sr St-Romuald à Stagni: son cas

11.6.1915, Stagni à sr St-Romuald: le cas de celle-ci

10.6.1915, sr St-Romuald à Stagni: son cas

27.7.1915, sr St-Romuald à Stagni: son cas; suivi de:

doc. 1...11.6.1915, Bruchési à Labbé, Marie (sr St-Romuald): le cas de celle-ci

doc. 2...15.5.1915, Cagiano de Azevedo à Bruchési: le cas de sr St-Romuald

doc. 3...20.7.1915, sr St-Romuald à Bruchési: son cas

30.7.1915, Stagni à sr St-Romuald: celle-ci doit traiter avec Bruchési

6.1.1916, sr St-Romuald à Stagni: son cas

10.1.1916, Stagni à sr St-Romuald: le cas de celle-ci

23.9.1916, sr St-Romuald à Stagni: son cas

8.6.1917, Stagni: sr Alexandra (sup. du couvent des Soeurs de Notre-Dame de Gloucester Street, Ottawa), s'est rendue à la DAC et lui a dit que la S.C. des Religieux aurait décidé en faveur de sr St-Romuald

165.6 - Religiose - Suore di Nostra Signora della Carità (del Buon Pastore) in Vancouver (BC) contro l'arcivescovo (1915-1916)

19.4.1915, sr M. of St. Gabriel Lavelle (sup., monastère de Our Lady of Charity, Vancouver) à Stagni: contre l'arch. de Vancouver pour une question d'argent (2 copies)

3.5.1915, Stagni à sr M. of St. Gabriel Lavelle: demande des renseignements et lui suggère d'écrire à Rome

14.5.1915, sr M. of St. Gabriel Lavelle à Stagni: renseignements

28.6.1915, sr M. of St. Gabriel Lavelle à Stagni: rapport

22.7.1915, Stagni à sr M. of St. Gabriel Lavelle: lui demande de signer le rapport

27.7.1915, sr M. of St. Gabriel Lavelle à Stagni: rapport signé

10.8.1915, Stagni à McNeil (arch., Toronto): au sujet du recours

10.8.1915, Stagni à Casey (arch., Vancouver): au sujet du recours

10.9.1915, Casey à Stagni: au sujet de l'affaire

18.10.1915, Stagni à McNeil: lui demande de répondre

5.1.1916, sr M. of St. Gabriel Lavelle à Stagni: demande si celui-ci a décidé quelque chose

12.8.1916, sr M. of St. Gabriel Lavelle à Stagni: demande si celui-ci a décidé quelque chose

22.8.1916, Stagni à sr M. of St. Gabriel Lavelle: n'a jamais obtenu les documents dont il avait besoin pour prendre une décision; lui suggère d'écrire à Rome

165.7 - Religiose - Sig.ra Mary Evelyn Crilly, delle Suore del S. Cuore, in Dearborn (Mich.) (1916)

29.2.1916, Crilly, Mary Evelyn (St. Joseph's Retreat, Dearborn, Mich.) à Stagni: son cas; demande dispense des voeux

4.3.1916, Stagni à Crilly: demande des renseignements

4.3.1916, Stagni à Walters, R.F. (Dearborn, Mich.): lui demande des renseignements au sujet de Crilly

9.3.1916, Walters à Stagni: Crilly est très malade

15.3.1916, Crilly à Stagni: est à Montréal; son cas

18.3.1916, Stagni à Crilly: ne peut pas intervenir dans son cas

18.5.1916, Stagni à Bruchési: au sujet de Crilly [c'est Bruchési qui lui a demandé un rapport, puisque Crilly faisait partie de l'Institut des Dames du Sacré-Coeur de Montréal]

13.5.1916, Turchi à Stagni: demande des renseignements au sujet de:
doc. 1...25..3.1916, Crilly au card.préf. de la S.C. des Religieux: recours

18.6.1916, Stagni à Bruchési: au sujet de la lettre de Turchi

25.6.1916, Bruchési à Stagni: au sujet de Crilly

3.7.1916, Stagni à Turchi: rapport sur Crilly